

DÉLIBÉRATION N° 2024-59
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

Date de la convocation :	
19 juin 2024	
Date de séance :	
25 juin 2024	
Date d'affichage du compte-rendu :	
26 juin 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	22
Procurations	06
Votants	28
Pour	28
Contre	00
Abstention	00

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin à 16 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel BUIILLARD.

Etaient présents et considérés comme présents à l'examen de la présente délibération :

NOM ET PRENOM	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à
BUIILLARD Michel	X		
MAIOTUI Paul	X		
TAMA GEORGES Hinatea		X	PUHETINI Sylvana
TEMEHARO René	X		
PUHETINI Sylvana	X		
FONG LOI Charles		X	
RIJKAART Alice	X		
TEATA Marcelino	X		
CHAMPS Agnès	X		
IENFA Jules	X		
COLOMBANI Maeva	X		
MAI Alain		X	MAIOTUI Paul
BORDET Patrick	X		
TAUTU Ioana		X	
LEHARTEL Manouche	X		
CHING Francis		X	BORDET Patrick
VANFFAUT Georges	X		
TEURURAI Lowna		X	
KOUAKOU Georges	X		
LI-SENG Isabelle	X		
DANLOUE Cathy	X		
REY Steven		X	TEATA Marcelino
PAVAOUAU Teura		X	
BRAUN ORTEGA Enrique		X	NENA Tauhiti
FOSTER Makau		X	MARTIN Alfred
MARTIN Alfred	X		
NENA Tauhiti	X		
CHIN FOO Cynthia		X	
LIU SING Thierry		X	
PERRY Doris		X	
LE CAILL Heinui	X		
COUE Vincent	X		
TCHEOU Odile	X		
DARROUZES Nélia	X		
TETAUVIRA Benjamin	X		

OBJET :

**PRENANT ACTE DE
L'INSTALLATION D'UN
NOUVEAU MEMBRE AU
SEIN DU CONSEIL
MUNICIPAL ET MODIFIANT
LE TABLEAU DU CONSEIL
MUNICIPAL EN
CONSEQUENCE**

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie dans les délais légaux.

22 membres étant présents, formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.



LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PAPEETE (ILE DE TAHITI)

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée et le décret n° 2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales applicable en Polynésie française notamment les articles L. 2122-10, R.2121-2, R.2121-3, R2121-4 ;

Vu le code électoral et notamment l'article L.270 ;

Vu le décret du 20 mai 1890 instituant dans les établissements français de l'Océanie une commune ayant pour chef-lieu PAPEETE ;

Vu le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 juillet 2020 relative à l'élection du maire et des adjoints au maire de la commune de Papeete ;

Vu le tableau du conseil municipal certifié par le Maire le 04 juillet 2020 modifié ;

Vu la lettre de démission du conseil municipal de Madame Nicole BOUTEAU en date du 7 juin 2024, reçue le 10 juin 2024 ;

Vu le courrier d'accusé de réception en date du 11 juin 2024 ;

Vu le rapport n° 2024 – 41 du 25 juin 2024 présenté par Monsieur le Maire, Michel BUIILLARD ;

EN AYANT DÉLIBÉRÉ DANS SA SÉANCE DU 25 JUIN 2024

ADOpte

Article 1^{er} : Il est pris acte de l'installation de Monsieur Benjamin TETAUVIRA au sein du conseil municipal en remplacement de Madame Nicole BOUTEAU, démissionnaire.

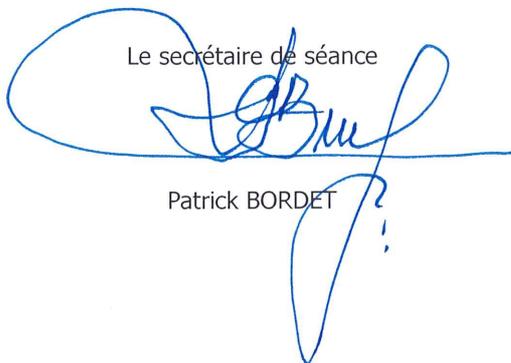
Article 2 : Monsieur Benjamin TETAUVIRA est positionné au 35^{ème} rang du tableau du conseil municipal.

Article 3 : Le nouvel ordre du tableau du conseil municipal s'établit conformément au tableau joint en annexe.

Article 4 : La présente délibération sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance



Patrick BORDET

Monsieur Le Maire



Michel BUIILLARD

REÇU EN PREFECTURE

le 09/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-987-200003788-2024.0625-DEL2024_059

ILE DE TAHITI

Effectif légal du conseil municipal

35

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au Haut-commissaire de la République en Polynésie française.

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	BUILLARD - RICHMOND Terry Michel Tunui	09/09/1950	28/06/2020	4 216
Premier adjoint	M.	MAIOTUI Paul Tau	22/01/1956	28/06/2020	4216
Deuxième adjointe	Mme	TAMA GEORGES Hinatea Tahuri Thérèse	18/08/1982	28/06/2020	4216
Troisième adjoint	M.	TEMEHARO – PAHUIRI René	25/02/1972	28/06/2020	4216
Quatrième adjointe	Mme	PUHETINI Sylvana Teupooaraia Marcelle	10/11/1962	28/06/2020	4216
Cinquième adjoint	M.	FONG LOI Charles	25/05/1949	28/06/2020	4216
Sixième adjointe	Mme	TINORUA épouse RIJKAART Hana Alice	12/07/1960	28/06/2020	4 216
Septième adjoint	M.	TEATA Marcelino Marie Maifano	10/06/1956	28/06/2020	4216
Huitième adjointe	Mme	CHANTEAU épouse CHAMPS Agnès	10/01/1949	28/06/2020	4216
Neuvième adjoint	M.	IENFA Jules Woui You	13/02/1950	28/06/2020	4216
Dixième adjointe	Mme	COLOMBANI épouse TAURUA Maeva Vaite Françoise	28/07/1967	28/06/2020	4216
Conseiller	M.	MAI MANATE Alain Teva	28/03/1948	28/06/2020	4 216
Conseiller	M.	BORDET Patrick Georges Roger	24/08/1951	28/06/2020	4216
Conseillère	Mme	TEROROIRIA épouse TAUTU Ioana	24/08/1953	28/06/2020	4216
Conseillère	Mme	LEHARTEL Marthe Taiana Tepuanoanoa O Ahurai	14/01/1957	28/06/2020	4216

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint sur la liste)

Conseiller	M.	CHING Lucien Francis	15/01/1958	28/06/2020	4216
Conseiller	M.	VANFFAUT Georges	23/05/1962	28/06/2020	4216
Conseillère	Mme	TEURURAI épouse HATITIO Lowna Tetuanui	20/11/1962	28/06/2020	4 216
Conseiller	M.	KOUAKOU Georges Tefau	23/04/1963	28/06/2020	4216
Conseillère	Mme	LI SENG épouse TAIORE Isabelle	10/08/1966	28/06/2020	4216
Conseillère	Mme	DANLOUE Cathy Juliana Vanina	05/09/1974	28/06/2020	4216
Conseiller	M.	REY Steven Teahi	14/09/1977	28/06/2020	4216
Conseillère	Mme	TUHITI épouse PAVAOUUAU Elma Teura	20/07/1985	28/06/2020	4216
Conseiller	M.	BRAUN ORTEGA Enrique Guillaume Khalil Ariimate	31/10/1948	28/06/2020	4 068
Conseillère	Mme	FOSTER épouse DELCUVELLERIE Makau Takaviri Gervaise	19/06/1956	28/06/2020	4 068
Conseiller	M.	MARTIN Alfred	27/08/1958	28/06/2020	4 068
Conseiller	M.	NENA Tauhiti Danilo	13/04/1968	28/06/2020	4 068
Conseillère	Mme	CHIN FO Cynthia	30/09/1974	28/06/2020	4 068
Conseiller	M.	LIU SING Thierry Kong Mine	28/10/1976	28/06/2020	4 068
Conseillère	Mme	PERRY Doris Heiariki Teua	30/01/1984	28/06/2020	4 068
Conseiller	M.	LE CAILL Heinui Robert	16/08/1976	28/06/2020	1 170
Conseiller	M.	COUE Vincent	22/05/1968	28/06/2020	4216
Conseillère	Mme	SMITH épouse TCHEOU HIVA TCHENG Odile	02/01/1977	28/06/2020	4216
Conseillère	Mme	DARROUZES Nélia	18/05/1964	28/06/2020	1 170
Conseiller	M.	TETAUVIRA Benjamin	02/08/1987	28/06/2020	4216

Cachet de la mairie :

Certifié par le maire,

A, Papeete , le 25 JUN 2024




RAPPORT N°2024-41

Relatif à un projet de délibération prenant acte de l'installation d'un nouveau membre au sein du conseil municipal et modifiant le tableau du conseil municipal en conséquence

Mesdames et Messieurs les Adjoints,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le code général des collectivités territoriales impose un ordre de préséance strict au travers du tableau du conseil municipal. Ainsi, après le Maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

Par courrier daté du 7 juin 2024, reçu en mairie le 10 juin 2024, Madame Nicole BOUTEAU, conseillère municipale m'a fait part de sa décision de démissionner du conseil municipal.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-4 du CGCT, la démission de Madame BOUTEAU est devenue définitive au 11 juin 2024, date à laquelle j'ai accusé réception de son courrier.

En application de ces mêmes dispositions, le courrier de Madame BOUTEAU a été transmis au haut-commissaire de la République.

En vertu de l'article L.270 du Code électoral, « *le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.* » Aussi revient-il à Monsieur Benjamin TETAUVIRA, candidat suivant, sur la liste "IA ORA PAPEETE", élu aux élections municipales du 28 juin 2020, de succéder à Madame BOUTEAU.

Monsieur Benjamin TETAUVIRA sera positionné au 35^{ème} rang du nouveau tableau du conseil municipal.

Le projet de délibération ci-joint a pour objet de :

- prendre acte de l'installation de Monsieur Benjamin TETAUVIRA au sein du conseil municipal ;
- dire que l'intéressé doit être positionné au 35^{ème} rang du tableau du conseil municipal ;
- d'adopter le nouveau tableau du conseil municipal.

En conséquence, il vous est proposé d'approuver ce projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen.

Papeete, le 25 juin 2024

Le Rapporteur,

Michel BUIILLARD